

## LES GRECS DE FRANCE

Jean Catsiapis\*

### RESUME

Cette étude retrace l'histoire des Grecs de France à compter du XV<sup>ème</sup> siècle. Après l'historique de l'émigration grecque vers la France, l'auteur se réfère à l'organisation des Grecs dans ce pays, en présentant les structures des diverses communautés helléniques de France. Par ailleurs, il dresse un tableau des personnalités gréco-françaises et ensuite il analyse le poids politique des Grecs de France. Après avoir par la suite dressé le tableau des problèmes de l'hellénisme de France, l'auteur considère que le désintérêt manifeste des autorités grecques d'Athènes ou de Paris constitue une erreur grave. En faisant la comparaison avec la communauté turque de France qui s'est considérablement étendue ces dernières années, il conclut que "lorsque le droit de vote aux élections municipales sera accordé aux travailleurs étrangers, ce qui est prévisible à moyen terme, le poids politique des Turcs immigrés et donc de la Turquie deviendra considérable et s'exercera aux dépens des intérêts grecs. Il sera alors bien tard pour le gouvernement grec et ses services diplomatiques de réparer les erreurs dues à leur imprévoyance".

### ABSTRACT

This study traces the history of Greeks in France beginning with the fifteenth century. After a presentation of the immigration history of Greeks to France, the author describes the organization of the Greeks in that country and discusses the structures of the different Hellenic communities in France. On the other hand, he draws a picture of Greek-French personalities and, then, he analyzes the political weight/influence of Greeks in France. After having pointed out the problems of Hellenism in France, the author considers the indifference shown by the Greek authorities in both Athens and Paris, an indifference that constitutes a serious error. By comparing the Greek with the Turkish community of France (which has been considerably increased over the last few years) the author concludes that "as soon as the right to vote in the municipal elections is accorded to the foreign workers, something that is not very far in the future, the political influence of the Turk immigrants and therefore that of Turkey will become considerable and that influence will operate at the expense of Greek interests. It will be, then, quite late for the Greek government and its diplomatic services to correct the errors resulting from their improvidence."

La communauté hellénique de France constitue une des minorités les moins importantes de ce pays. Sur plus de quatre millions d'étrangers en France on compte environ 35 000 Grecs et Français d'origine grecque<sup>1</sup>. Ce chiffre est très faible si on le compare au million d'Algériens, aux 900 000 Portugais vivant en France ou encore aux 750 000 Français d'origine juive et aux 350 000 Français d'origine arménienne.

La communauté hellénique de France est aussi cinq fois moins importante que la communauté hellénique de Grande Bretagne et dix fois plus petite que la communauté hellénique d'Allemagne fédérale. On ne doit pas toutefois sousestimer le poids spécifique de la minorité grecque dans le cadre de la communauté nationale française. Malgré leur petit nombre, les Grecs de France ont toujours occupé une place non négligeable dans la vie politique, économique et sociale du pays qui les a accueillis.

(1). Le ministère français de l'Intérieur avait délivré, en 1980, 10 992 cartes de séjour à des ressortissants grecs. Si on ajoute à ce chiffre les 25 000 Français d'origine grecque (naturalisés) et les Français dont les parents sont Grecs on obtient ainsi une communauté hellénique de près de 35 000 membres.

## I. Les Grecs de France du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Dans le cadre de cette étude on se bornera à retracer l'histoire des Grecs de France à compter du XV<sup>ème</sup> siècle. Mais on ne doit pas, bien sûr, oublier que vers 600 avant Jésus Christ plusieurs villes du Sud de la France, ou plutôt de la Gaule, comme Marseille (Massalia), Antibes (Antipolis) et Nice (Nikaia) furent fondées par des Grecs venus de Phocée, cité ionienne d'Asie mineure. Pendant plusieurs siècles, ces villes dont les vestiges archéologiques portent encore témoignage de la présence grecque ont été des centres de diffusion de la civilisation hellénique dans l'occident européen, avant de connaître de nombreuses invasions étrangères. Et comme on le verra ci-dessous, les communautés helléniques qui habitent de nos jours certaines villes du sud de la France constituent la descendance de Grecs d'immigration beaucoup plus récente.

Depuis la prise de Constantinople, c'est-à-dire depuis le 29 mai 1453, la France a accueilli de nombreux fugitifs grecs dans l'armée, à l'université et dans le négoce. Parmi ces émigrés se trouvaient des membres des familles impériales de Constantinople, comme les Lascaris et les Paléologue, qui vécurent de pensions que leur distribuait le roi Charles VII.

### 1. Les Grecs dans l'Armée Française.

Georges Bissipat Paléologue fut un des réfugiés hellènes les plus notoires du XV<sup>ème</sup> siècle. Le Roi de France l'utilisa à de nombreuses reprises comme soldat ou comme marin. En 1460 son nom figure dans un acte comme chevalier, conseiller et chambellan du Roi, vicomte de la Falaise. En 1477 Bissipat, après sa naturalisation, entre dans la marine. Louis IX gravement malade, le charge, deux mois avant sa mort, d'une mission secrète aux îles Saint-Jacques du Cap Vert. Le Roi, en effet, avait appris que les grosses tortues de mer qui abondaient sur les côtes de ces îles avaient le pouvoir de guérir la lèpre. Les nombreux Hellènes qui eurent à combattre dans les forces armées françaises ne constituèrent pas, au début, un corps spécial. C'est sous Louis XII qu'apparaissent dans les armées royales des régiments "d'estradiots", formés de Grecs venus de Naples et d'Albanie. Les Grecs, comme tous les mercenaires au service de la France, s'établirent alors définitivement dans leur pays d'accueil grâce à la naturalisation qu'ils obtenaient facilement surtout sous le règne de François Ier.

### 2. Érudits et Universitaires Grecs

Parmi les Grecs qui avaient réussi à s'enfuir de Constantinople on comptait de nombreux savants et érudits. Certains d'entre eux se retirèrent en Italie où le Cardinal Bessarion leur assura leur existence matérielle. A la mort de leur protecteur plusieurs de ces réfugiés quittèrent l'Italie et vinrent à la Cour de Charles VIII où ils devinrent les protégés de Thomas de Coron, médecin grec du Roi.

Le plus célèbre des savants grecs attachés à la Cour de France a été Jean Lascaris qui continua à servir sous Louis XII et François Ier. J. Lascaris parcourait, pour ceux-ci, l'Orient à la recherche de manuscrits grecs qui accrurent le fonds royal de la collection de Fontainebleau. D'autres érudits grecs enseignèrent à Paris à l'université. Ainsi Grégoire Typhermas reçut l'autorisation du recteur de l'université d'enseigner les lettres grecques. Hermonyme de Sparte, qui faisait commerce de manuscrits grecs qu'il écoulait à divers personnages notables, enseigna la langue et la littérature grecques. Il fut la maître de Guillaume Budé. C'est grâce à ces savants grecs exilés que se développa en Europe le goût des lettres anciennes. L'héritage de la Grèce Antique conservé par l'Empire byzantin fut ainsi transmis aux Européens dont la civilisation s'affermir et se régénère avec, au XVI<sup>ème</sup> siècle, le mouvement de la Renaissance.

### 3. Les commerçants grecs

Les Hellènes ont toujours trouvé bon accueil en France quand ils se sont adonnés au commerce. Louis IX avait établi quelques-uns d'entre eux à Tours lorsqu'il s'efforça de

développer dans cette ville l'industrie de la soirie; Marie de Médicis, pour sa part, créa, au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, à Paris un atelier de broderie qui tissait pour elle de riches étoffes et où travaillèrent deux Grecques Adrienne Téodorant et Marguerite Thamany.

Avec les ressources multiples qu'offrait aux négociateurs une ville comme Marseille où se traitaient la majeure partie des affaires avec le Levant, des courtiers, des commissionnaires, des exportateurs grecs eurent de tout temps de nombreuses facilités pour développer leur ingéniosité commerciale. Colbert, lorsqu'il décida en 1669 de transformer Marseille en port franc, réussit à attirer dans cette ville de nombreux étrangers, parmi lesquels une importante population grecque qui constitua les premiers éléments d'une colonie qui s'accrut avec les années. Ainsi, les commerçants grecs, à condition d'épouser des Françaises, ou sous réserve d'acquisition d'immeubles se virent octroyer les mêmes droits et privilèges que les bourgeois marseillais.

#### 4. Les Grecs de Cargèse

L'étude historique de l'immigration des Grecs en France comprend nécessairement une mention particulière sur la communauté hellénique de Cargèse. Beaucoup de Grecs de l'Empire byzantin s'étaient retirés dans la région de Maïna, située dans l'ancienne Laconie, mais s'accommodaient mal de leur situation de vaincus et d'annexés. Aussi vers l'an 1612 les chefs de ces familles maïnotes commencèrent à s'agiter et sollicitèrent du Roi de France puis du Duc de Nevers d'entreprendre une croisade pour libérer leur pays. Mais la *milice chrétienne*, difficilement mise sur pied, fut finalement dissoute et les Maïnotes renoncèrent à leurs rêves d'indépendance. Constantinople resta aux mains des Turcs.

En 1676 les Maïnotes qui subissaient une pression ottomane de plus en plus intolérable décident de s'expatrier définitivement et demandent à la république de Gênes des terres pour s'y établir. Le gouvernement génois leur en concéda en Corse dans les domaines de Paomia et Ruvida, non loin du lieu où est aujourd'hui Cargèse. Gênes voyait avec faveur de nouveaux sujets s'établir au milieu des Corses dont la fidélité n'était pas sûre. Sept cent cinquante Maïnotes au terme d'un long voyage arrivèrent à Paomia. Leur industrie, leur habileté à cultiver la terre excitèrent la jalousie des habitants de l'île. Et lorsque ceux-ci se soulevèrent contre les Génois, les Maïnotes refusèrent de les aider. Les Corses saccagèrent les habitations et les cultures des Grecs, dont certains s'établirent à Ajaccio et dont d'autres immigrèrent en France.

Lorsqu'en 1769 la Corse passe sous domination française les Grecs demandèrent un nouvel établissement et on leur assigna le territoire de Cargèse, qui, à l'époque du Directoire, était habité par huit cents Maïnotes. Parmi ceux-ci il y avait des représentants des grandes familles byzantines des temps anciens, notamment les Comnène; une jeune fille de ce nom épousa le général Junot et devint par la suite duchesse d'Abrantès. La duchesse d'Abrantès, fille de Marie-Louise Comnène consacre les deux premiers tomes de ses mémoires aux Maïnotes et à leur histoire à Cargèse. Selon elle, Napoléon Bonaparte, dont elle a été l'amie d'enfance, aurait eu dans ses veines du sang grec car il comptait dans ses ascendants un Caloméros, fils de Constantin Comnène. Celui-ci, après avoir résidé en Toscane revint s'établir en Corse et y fonda la famille des Bonaparte.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, lors de la conquête de l'Algérie par la France, la ville de Sidi-Mérouan dans la province de Constantine fut fondée par des familles grecques venues de Cargèse. Pendant un temps Sidi-Mérouan fut même appelée la Nouvelle Cargèse. Aujourd'hui Cargèse n'a pas oublié ses origines helléniques ainsi qu'en témoigne une église grecque construite en 1860. Des cérémonies importantes, en 1976, en présence de l'Ambassadeur de Grèce en France, ont marqué à Cargèse le tri-centenaire de l'arrivée des Maïnotes en Corse.

#### II. Les Grecs de France au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Lorsque Bonaparte débarque en Égypte pendant l'été 1798 une partie de la population l'accueille en libérateur. Les Grecs en particulier s'enrôlent dans l'armée du général français. Bonaparte, par un ordre du 6 Brumaire an VII, nomma le Grec Nicolo Papas Oglou commandant d'une compagnie hellène organisée au Caire et qui compta jusqu'à

mille cinq cents hommes. Lors de l'évacuation de l'Égypte Nicolo passe en France avec trois cents soldats qui formèrent sous sa direction et jusqu'à la fin de l'Empire le bataillon des Chasseurs d'Orient. D'autres Grecs d'Égypte vinrent s'installer en France avec leurs familles, fuyant la persécution des Turcs. Le gouvernement de l'Empereur donna aux réfugiés grecs les moyens nécessaires pour subsister: allocations journalières aux femmes et enfants, bourses d'études pour les jeunes étudiants. L'expédition d'Égypte a influé sur le développement des colonies orientales en France: Marseille et d'autres villes du Midi ont recueilli un très grand nombre de ces réfugiés d'Égypte parmi lesquels se trouvaient beaucoup de Grecs.

La colonie des Grecs uniates de Marseille était d'ailleurs suffisamment importante pour qu'en 1822 l'évêque de Myre, Maximus Maglum, fit construire pour eux l'église Saint Nicolas de Myre. Les Grecs orthodoxes de Marseille, beaucoup plus tard seulement, eurent l'autorisation d'ouvrir des églises de leur culte.

## 1. La coopération militaire franco-grecque

Les Français, qui avaient occupé les îles Ioniennes de 1797 à 1799, les occupèrent à nouveau de 1807 à 1815 après le Traité de Tilsitt. Les généraux Berthier et Donzelot ainsi que le colonel Minot organisèrent dans ces territoires un bataillon de Souliotes dont le commandement fut confié à Botzaris et Fotto Tzavella. La majeure partie des officiers grecs qui luttèrent pour l'indépendance de leur patrie à compter de 1821 avaient été les élèves de Minot et de Donzelot.

L'aide apportée par la France à la guerre d'indépendance hellénique entraîna en Grèce au XIXème siècle un profond mouvement philhellène qui s'est traduit en particulier par l'enrôlement de volontaires grecs dans l'armée française pendant la guerre franco-allemande de 1870. Au cours de cette guerre devait combattre avec des fortunes diverses le général Charles Bourbaki (1816-1897), fils d'un colonel grec tué dans la guerre d'indépendance. Vaincu, Bourbaki, qui commandait la garde impériale, tenta de se suicider. Il reprit du service sous la Troisième République et fut finalement versé dans le cadre de la réserve en 1881.

## 2. Les écrivains français d'origine grecque

C'est dans le domaine de la littérature et de l'université que se distinguèrent de nombreux Grecs venus s'installer en France au cours du XIXème siècle. Deux noms doivent être ici cités: Jean Moréas et Jean Psichari.

Jean Moréas (Yiannis Papadiamandopoulos), né à Athènes en 1856, vint s'établir en France assez jeune et fut des membres les plus éminents du mouvement symboliste<sup>1</sup>. Les dictionnaires le désignent comme "*un poète français d'origine grecque*" tant ses attaches françaises étaient solides. Moréas devait mourir à Paris en 1910.

Jean Psichari (1854-1929) né à Odesa passa la plus grande partie de sa vie en France où il joua un rôle considérable dans l'enseignement du grec. Gendre d'Ernest Renan, auteur en 1888 de "*Mon Voyage*", premier ouvrage littéraire de prose écrit en langue démotique, Jean Psichari succéda en 1909 au célèbre helléniste Émile Legrand à la chaire de grec à l'École nationale des Langues Orientales vivantes. Le souvenir de son fils Ernest Psichari, officier et écrivain (1883-1914), tué par l'ennemi pendant la première guerre mondiale, est toujours fidèlement conservé dans l'armée française encore de nos jours<sup>2</sup>.

Deux autres Français célèbres du XIXème siècle, le poète André Chénier, et l'homme politique, auteur de livres d'histoire, Adolphe Thiers sont d'origine grecque et appartiennent grâce à elle à la même famille. En effet, Élisabeth Santi-Lomaca, grecque d'origine, était la mère d'André Chénier qui naquit à Constantinople; sa soeur fut la grand-mère maternelle de Thiers<sup>3</sup>.

(1). Moréas écrivit un célèbre **Manifeste du Symbolisme** qu'il publia dans le **Figaro** en 1886.

(2). A l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr la bibliothèque porte le nom de "*Lieutenant Ernest Psichari*".

(3). Adolphe Thiers, natif de Marseille, fut Président de la République de 1871 à 1873.

### III. Les Grecs de France au XX<sup>ème</sup> siècle.

#### 1. Les Grecs Alliés de la France

La Grèce a été l'alliée de la France au cours des deux guerres mondiales. De plus, selon une tradition bien établie, comme on l'a dit plus haut, de nombreux volontaires grecs combattirent dans les rangs de l'armée française.

La guerre de 1914-1918 provoqua une émigration grecque en France de deux types. On compte d'abord 3614 volontaires de nationalité grecque engagés dans l'armée française auxquels s'ajoutent 836 autres volontaires grecs, originaires de Chypre, de Turquie, et de Roumanie. Ainsi sur cinq millions et demi de Grecs il y eut 4450 engagés. Cette proportion est énorme en regard du nombre de volontaires d'autres nations engagés dans l'armée française<sup>1</sup>. Ces volontaires grecs se sont illustrés sur tous les champs de bataille, en Artois, dans la Somme, à Verdun et aux Dardanelles. D'autre part pour travailler dans les usines françaises qui manquaient de bras, 13,000 Grecs ont été recrutés par les autorités consulaires françaises en Grèce. De fait, cette main-d'oeuvre hellénique a fourni un appoint décisif à un moment où aucune main-d'oeuvre n'était disponible pour assurer le plein rendement des usines d'armement.

La seconde guerre mondiale a été une autre occasion pour les Grecs de servir dans des unités militaires françaises. De nombreux engagés volontaires grecs de la guerre de 1914-1918 furent de nouveau incorporés dans les troupes françaises en 1939. La colonne Leclerc, fer de lance de la résistance gaulliste, devait même comprendre une vaillante et pittoresque unité grecque: le troisième escadron sacré presque uniquement composé d'officiers et équipé de dix-huit jeeps hérissées d'armes, que commandait le colonel Cigantès.

Des français d'origine grecque participèrent à des actions héroïques. Ainsi le jeune Socrate Pétrochilo, né à Paris en 1918 de parents grecs, embarqua, dans les Forces Françaises Libres, sur le sous-marin **La Minerve**, la Corvette **Roselys**, et le Torpilleur **La Combattante**<sup>2</sup>. D'autre part, durant cette dernière guerre de nombreux Grecs originaires du Dodécanése alors occupé par les Italiens sont venus s'établir en France.

#### 2. Les Grecs de l'Exil

En 1922 après l'expulsion de la communauté hellénique d'Asie mineure, des milliers de Grecs s'exilèrent en France. C'était pour la plupart des artisans (tailleurs, coiffeurs, chausseurs, fourreurs) qui trouvèrent à Paris ou à Marseille une terre d'asile. C'est cette émigration de 1922 qui constitue encore de nos jours l'élément le plus important de la communauté hellénique de France. Les enfants et les petits-enfants de ces émigrés sont aujourd'hui avocats, médecins, architectes et font partie des cadres de la société française.

Pendant la guerre civile qui ensanglanta la Grèce entre 1946 et 1949 des centaines de Grecs s'exilèrent en France. Parmi ceux-ci, dont beaucoup furent déchus de leur nationalité par les autorités helléniques, on peut citer le nom du professeur Nicolas Svoronos.

Entre 1967 et 1974, durant la dictature des colonels, une autre émigration grecque, celle-ci temporaire, se dirigea vers la France. Ces réfugiés politiques, au nombre de trois mille cinq cents, intellectuels pour la plupart, jouèrent un rôle capital auprès de l'opinion publique française et internationale<sup>3</sup>. Michel Stylianou, à la tête des émissions grecques de l'O.R.T.F.<sup>4</sup>, et Richard Soméritis avec son agence Athènes Presse-Libre menèrent un combat inestimable pour contrer la propagande des puissants services d'information du gouvernement hellénique<sup>5</sup>.

(1) A titre d'exemple, les volontaires italiens engagés dans l'armée française furent au nombre de 6042 pour une nation de 45 millions d'habitants.

(2) Socrate Pétrochilo, ingénieur de l'École Navale, dont les exploits sont rapportés dans de nombreux livres consacrés à la résistance gaulliste (voir en particulier **Le Choix** de Jean Noli, Paris, 1972) a terminé sa carrière dans la marine, il y a peu de temps, avec le grade de Vice-Amiral, Commandant de l'Escadre de l'Atlantique.

(3) Parmi les artistes il faut mentionner Mélina Mercouri et Mikis Théodorakis et pour les universitaires les professeurs Manassis, Ténékidès et Végléris.

(4) O.R.T.F.: Office de Radio-Télévision Française.

(5) Richard Soméritis, déjà installé depuis longtemps en France, était entouré d'une équipe de réfugiés politiques dont son père Stratis Soméritis.

Constantin Caramanlis, après Charilaos Tricoupis et Éleuthère Vénizélos, qui tous deux s'exilèrent en France où ils devaient mourir, s'était fixé à Paris dès 1963. C'est de la capitale française qu'il devait mener son combat d'opposition au régime des colonels.

### 3. L'organisation des Grecs en France

Comme c'est le cas dans de nombreux pays où se trouve une émigration grecque la colonie hellénique de France est organisée en de nombreuses communautés locales rassemblées autour des églises orthodoxes. On compte ainsi des communautés à Paris, Lille, Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Nice, Toulon, Lyon, Grenoble, Saint Étienne, Pont de Chéruy, Monaco, Marseille, Port de Bouc, Port Saint Louis du Rhône, salins de Giraud; chacune de ces villes disposant d'au moins une église orthodoxe grecque<sup>1</sup>.

Deux journaux, l'un en langue française, **L'Indépendance**, l'autre en langue grecque, **To Ethnos**, rendent compte chaque mois des activités de ces différentes communautés et fournissent également des informations sommaires sur les événements se déroulant dans la mère-patrie.

Les étudiants grecs inscrits dans les universités françaises étaient au nombre de 3719 à la rentrée de 1981 et se trouvent, pour la plupart, à Paris, Aix-Marseille, Caen, Montpellier et Strasbourg. Ces étudiants, comme les ouvriers et les commerçants grecs de France se rassemblent dans différentes organisations. Il y a aussi de nombreuses associations qui regroupent des Grecs selon leur province d'origine: par exemple, il existe une importante association de Crétois de France.

Une Association des Chypriotes de France fut créée très récemment à la suite de l'arrivée, à partir de 1974, de deux à trois cents Grecs de Chypre, qui, pour la plupart, ont ouvert des restaurants.

On doit aussi indiquer qu'il existe deux associations d'anciens combattants engagés volontaires dans l'armée française, qui chaque 25 mars raniment la flamme du Tombeau du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe et célèbrent le souvenir de leurs morts au monument qui leur est consacré au cimetière du Père Lachaise.

Il faut enfin citer l'activité prodigieuse de l'Association des Amis de la Grèce, présidée par Mme Doron, une Française très attachée à l'hellénisme. Cette association, qui rayonne sur plusieurs régions, constitue sans doute le meilleur instrument de propagande de la culture grecque en France, que ne saurait promouvoir à lui seul le modeste Centre culturel hellénique animé par plusieurs dames de l'Ambassade, ou très proches d'elle. l'Ambassade, ou très proches d'elle.

### 4. Les personnalités gréco-françaises

Il serait très difficile de prétendre énumérer ici tous les Grecs établis en France au cours de ces dernières années et qui se sont distingués aux yeux de l'opinion publique. On se bornera donc simplement à citer ceux d'entre eux qui sont connus d'un vaste public. Avant de parler de ces personnalités gréco-françaises, il faut mentionner le nom de deux juristes grecs qui ont passé une très grande partie de leur vie en France où ils sont morts: Nicolas Politis et Antoine Frangulis.

Nicolas Politis (1872-1942), reçu premier en 1901 au concours d'agrégation en droit public des facultés de droit de France a été Professeur à l'Université de Paris (1910-1914) et Ambassadeur de Grèce en France (1924-1927). Cet homme qui a aussi été ministre des Affaires Étrangères de Vénizélos (1917-1920) consacra toute sa vie à l'amitié franco-grecque.

Antoine Frangulis (1888-1975), délégué de la Grèce à la S.D.N., auteur de très nombreux ouvrages de droit international, devint Secrétaire perpétuel de l'Académie Diplomatique Internationale à Paris, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Le monde des arts et des lettres compte en France de nombreux Grecs qui ont choisi Paris pour résidence principale. Costa-Gavras, nommé Directeur de la Cinémathèque Française en 1981, Nicos Papatakis et Michel Cacoyiannis sont devenus des cinéastes autant français que grecs. Nana Mouscouri, chanteuse connue dans le monde entier est sans doute la vedette de la chanson la plus populaire de France. Mikis Théodorakis, qui a fait

(1). La communauté hellénique de France, forte de 35 000 membres est surtout localisée à Paris et ses environs (15 000) ainsi qu'à Marseille (12 000).

ses études musicales en France où il s'est aussi exilé de 1970 à 1974, partage sa vie entre Athènes et Paris. Candilis et Xénakis sont deux architectes de réputation internationale, le second étant aussi renommé pour son oeuvre musicale, qui vivent en France depuis des dizaines d'années. Cyprien Katsaris, né à Marseille de parents chypriotes, est non seulement un pianiste célèbre mais également un jeune compositeur dont les premières oeuvres sont prometteuses.

Nicos Poulantzas, mort récemment, universitaire et sociologue marxiste s'est distingué par plusieurs ouvrages majeurs sur la crise du capitalisme.

Pour terminer cette énumération des Grecs en France d'une certaine notoriété, il faut évoquer la figure d'André Mentzelopoulos, né à Patras en 1915 et mort à Paris en 1980. Peu connu du grand public, Mentzelopoulos a été un homme d'affaires très puissant dont la fortune a souvent été comparée à celle des Rothschild. "L'ogre alimentaire" ainsi surnommé par certains journaux, en raison de ses nombreux intérêts dans l'alimentation (il avait acheté la chaîne de magasins Félix Potin), s'était rendu acquéreur à la fin de sa vie de la moitié des actions du quotidien *L'Aurore* dont il partageait la propriété avec Robert Hersant, le magnat de la presse. Le célèbre cru de Bordeaux Château Margaux a constitué également une de ses dernières acquisitions.

## 5. Le poids politique des Grecs en France

La communauté hellénique de France, peu nombreuse et mal organisée, ne saurait constituer un lobby politique. Les moeurs politiques des Français, au demeurant, sont telles qu'aucune minorité nationale ou religieuse ne peut former au niveau de l'État un véritable groupe de pression. En revanche, au niveau local la minorité grecque de France est en mesure d'exercer une influence certaine. C'est le cas en particulier à Marseille où les 12 000 Grecs, en liaison avec la puissante communauté arménienne forte de 80 000 membres<sup>1</sup> ont pu ces dernières années promouvoir la cause de Chypre auprès des parlementaires et des élus locaux<sup>2</sup>.

Très conservatrice dans sa large majorité, la communauté hellénique de France, dont les liens avec l'Église orthodoxe sont puissants, a bien accepté le régime des colonels. Plusieurs de ses dirigeants étaient régulièrement invités par le gouvernement de la Junte à visiter la Grèce. Les réfugiés politiques grecs ne connurent d'ailleurs guère d'aide et d'assistance de 1967 à 1974 de la part des organisations officielles de la communauté hellénique de France.

De 1958 à 1973 Jean Coumaros, médecin grec né dans la région de Corinthe, a été député gaulliste de Frobach. Son passage à l'Assemblée Nationale où il présida le groupe amitié France-Grèce ne lui permit pas toutefois d'agir efficacement en faveur de la Grèce ou de la communauté hellénique de France. Un collaborateur de longue date du Président Mitterrand Stélio Farandjis, qui échoua quatre fois à la députation dans le douzième arrondissement de Paris n'a jamais été en mesure d'influer en faveur des intérêts grecs. Henry Canacos, maire communiste de Sarcelles et ancien député à l'Assemblée Nationale n'a pas oublié ses origines grecques mais ne s'exprime pas publiquement, en général, sur les affaires helléniques.

## 6. Les problèmes de la communauté hellénique de France

Dispersée à travers toute la France la communauté hellénique connaît de nombreux problèmes dont le plus important est celui d'un manque de cohésion et de solidarité. Malgré de nombreux efforts pour la création d'une Union des communautés grecques de France chaque communauté locale vit repliée sur elle-même. Le conservatisme, la fidélité au régime des colonels entre 1967 et 1974, ou plus simplement le manque de dynamisme de certaines communautés locales ont éloigné de ces organisations de nombreux Grecs et Français d'origine grecque. Tout ceci explique que s'est créée à Marseille une Communauté grecque animée par le dynamique avocat Georges Fotiadès et qui fait concu-

(1). La ville de Marseille compte moins d'un million d'habitants.

(2). Michel Pezet, Président du Conseil Régional de Provence Côte d'Azur et conseiller municipal de Marseille est le Président des Amis de Chypre en Provence.

rence à l'Union des Grecs de Marseille, plus ancienne et beaucoup plus traditionnelle. A Paris, l'architecte Zizikas a pris la direction de la Communauté hellénique tombée en pleine léthargie et essaie, depuis 1981, d'animer la Maison de la Grèce, un modeste local acheté en 1963 par le gouvernement grec et qui pendant dix-huit ans n'a eu aucune activité.

les intellectuels et les étudiants hellènes de France sont, pour la plupart, en marge des différentes communautés helléniques et ne participent pas véritablement aux activités de celles-ci. De temps à autre les services de l'Ambassade de Grèce s'efforcent, bien maladroitement, de contrôler les différentes organisations qui rassemblent les Grecs de France; le plus souvent ils se désintéressent totalement d'elles. C'est ainsi que les Grecs de Marseille ont dû attendre près de trente ans pour recevoir la visite de leur ambassadeur.

Ce désintérêt manifeste des autorités grecques d'Athènes ou de Paris à l'égard de la communauté hellénique de France constitue une grave erreur. Le philhellénisme traditionnel de la France, s'il n'est pas soutenu par un puissant mouvement des Français d'origine grecque et des Grecs immigrés, risque fort de s'étioler alors que l'hellénisme grec et chypriote traverse de grandes épreuves. A l'inverse, la communauté turque de France, qui s'est considérablement étendue ces dernières années, est parvenue à constituer une force considérable. On a déjà dit que les Grecs immigrés étaient au nombre de 10 992 en 1980 <sup>1</sup>. Les Turcs de France à la même date étaient de 78 639 alors que leur nombre n'était que de 7628 en 1968 et 43 907 en 1977. En 1982 après la régularisation de la situation des travailleurs étrangers clandestins la communauté turque de France comptait officiellement 118 073 membres <sup>2</sup> et officieusement plus de 150 000. Les travailleurs turcs immigrés bénéficient, comme les autres travailleurs étrangers dont la communauté est numériquement importante, d'émissions à la Télévision dans leur langue et en langue française, qui, sous couvert de culture et d'information, font la promotion de la politique générale des autorités d'Ankara. Puissamment encadrés par les syndicats de gauche CGT et CFDT, les Turcs immigrés pèsent déjà d'un certain poids sur la politique extérieure de la France, qui depuis plusieurs années tient davantage compte des intérêts turcs.

Lorsque le droit de vote aux élections municipales sera accordé en France aux travailleurs étrangers, ce qui est prévisible à moyen terme, le poids politique des Turcs immigrés et donc de la Turquie deviendra considérable et s'exercera aux dépens des intérêts grecs. Il sera alors bien tard pour le gouvernement grec et ses services diplomatiques de réparer les erreurs dues à leur imprévoyance.

---

(1). Depuis 1981 le nombre des Grecs immigrés n'est plus recensé puisque depuis l'adhésion de la Grèce au Marché Commun (1 janvier 1981) les citoyens hellènes n'ont plus besoin de solliciter de permis de séjour pour venir travailler en France. Toutefois on peut estimer qu'en 1982 le nombre des Grecs de France a peu varié par rapport à 1980.

(2). Ce chiffre est celui du Ministère de l'Intérieur. Voir *Le Monde*, 3 décembre 1982.

## Bibliographie sommaire

Jean Mathorez, *Les Grecs en France du XV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle*, in *Revue des études Grecques*, Janvier-mars 1916, n° 131.

Pierre Écluinard, *Grecs et Philhellènes à Marseille de la Révolution française à l'indépendance de la Grèce*, Institut historique de Provence, avec le concours du C.N.R.S., 1973.

Marie Anne Comnène, *Cargèse, une colonie grecque en Corse*, Paris, 1959.

Jean Savant, *Soldats grecs de la Révolution et de l'Empire et Héros de l'Indépendance*, Athènes, 1940.

Constantin Alévras, *Les Volontaires hellènes en France pendant la guerre franco-allemande en 1870*, Paris, 1947.